

Les inégalités de revenu augmentent-elles en Belgique ?

Recension du livre *Inégalités en Belgique. Un paradoxe ?* par A. Decoster, K. Decanq, B. De Rock, et P. Gobbe

Hervé Avalosse — Service d'études MC-CM

Résumé

Dans les classements internationaux, la Belgique apparaît comme un pays plutôt égalitaire : les inégalités de revenu y sont relativement peu élevées et stables, par rapport à d'autres pays occidentaux. Présentant les résultats d'analyses fines d'un consortium de chercheur-euses (KULeuven, UAntwerpen, ULB), le livre *Inégalités en Belgique. Un paradoxe ?* remet en cause ce constat rassurant et flatteur. Ils-elles expliquent que la base statistique utilisée pour évaluer les inégalités de revenu (enquête EU-SILC auprès de ménages) sous-estime certains revenus du capital. Grâce à une nouvelle méthode, qui intègre les données de la comptabilité nationale, ils-elles montrent que ces inégalités sont plus élevées qu'on ne le rapporte habituellement et que ces dernières connaissent une hausse significative depuis 2013.

Le livre examine aussi l'influence de quatre facteurs sociodémographiques sur la répartition des revenus (par exemple, le vieillissement de la population, la participation accrue des femmes au marché du travail, etc.). Considérés ensemble, ces facteurs ont un impact réel, contribuant à augmenter les inégalités de revenu. Cet impact reste toutefois limité. En revanche, les politiques fiscales et sociales des gouvernements successifs ont eu, globalement, un effet redistributif, compensant l'influence des facteurs sociodémographiques et contribuant ainsi à la stabilité apparente des inégalités.

L'ambition du livre va plus loin que l'analyse des seules inégalités de revenu. D'autres inégalités sont explorées, comme celles liées au logement, à l'accessibilité géographique aux services publics (écoles et hôpitaux), ainsi que les inégalités intrafamiliales et bien d'autres choses encore. C'est donc un panorama des inégalités que le livre nous donne à voir. Tous les résultats sont présentés et expliqués de façon pédagogique, malgré la sophistication des concepts et des méthodes mises en œuvre.

Mots-clés : Inégalités, revenu, lu pour vous

Introduction

Les inégalités de revenu ont-elles augmenté en Belgique ? Il semble bien que cela soit le sentiment général des habitant-es. C'est en tout cas ce qui ressort d'une étude de l'OCDE portant sur la perception des inégalités. À la question « concernant l'évolution des inégalités de revenu dans votre pays au cours de la dernière décennie, pensez-vous qu'elles ont baissé, sont restées stables, ou ont augmenté ? », 56% des répondant-es estimaient que ces inégalités avaient augmenté (un peu ou beaucoup) (OCDE, 2022, p. 52).

Cependant, dans bien des classements internationaux, la Belgique n'apparaît pas comme un pays très inégalitaire. Bien au contraire, parmi les pays occidentaux, elle serait plutôt proche des pays scandinaves considérés comme « égalitaires ». De plus, les indicateurs ne montrent pas une dégradation de la situation. Par exemple, en 2024, 18,3% de la population de la Belgique est exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Mais ce pourcentage est stable, voire en diminution (il était évalué à 20% en 2019) (STATBEL, 2025). De même, l'indice de Gini (qui est une mesure de l'inégalité dans la distribution des revenus au sein de la population) reste parmi les moins élevés des pays européens (ce qui classe la Belgique dans les pays les moins inégalitaires) et n'évolue guère (25,1 en 2019 ; 24,7 en 2024) (EUROSTAT, 2025).

C'est à ce paradoxe qu'un consortium de chercheur-es provenant de trois universités (KULeuven, UAntwerpen, ULB) essaie d'apporter des éléments d'explication. Comment mesure-t-on les inégalités ? Avec quels outils ? Comment évoluent-elles au cours du temps ? Qu'est-ce qui les influence ? Nous résumons ci-après quelques résultats très intéressants de cet ouvrage.

1. Mesurer les inégalités de revenu

Pour mesurer et suivre l'évolution des inégalités de revenu, on procède à une enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages : l'enquête EU-SILC (*Statistics on Income and Living Conditions*). Cette enquête est réalisée régulièrement dans les pays de l'Union européenne, sur base d'un questionnaire harmonisé. Pour la Belgique,

cette enquête est administrée auprès d'un échantillon de 10.000 ménages. Si cet outil permet bien une estimation des revenus disponibles des ménages, il convient également d'en souligner les limites. En effet, avec l'EU-SILC, ce sont surtout les revenus liés au travail, ainsi que les revenus immobiliers, qui sont correctement mesurés. En revanche, pour les revenus provenant du capital financier, il n'en va pas de même.

Les chercheur-es identifient deux types de revenus liés au capital qui sont largement sous-estimés par l'EU-SILC : les revenus mobiliers et les bénéfices non distribués des sociétés. Afin de corriger cette sous-estimation, ils-elles recourent à la méthode DINA (*Distributional National Accounts*), combinant des données de la comptabilité nationale et des données d'enquêtes sur les revenus, ainsi que d'autres bases de micro-données.

La mesure des inégalités du revenu disponible obtenue grâce à cette méthode DINA donne alors une autre image de la Belgique.

- Pour l'année 2022, alors que l'indice de Gini obtenu grâce à l'enquête EU-SILC est d'un peu moins de 25, il est de l'ordre de 37 avec la méthode DINA. De plus, « sur la période 2003-2022, le Gini est en moyenne de 26,2 sur la base d'enquête sur les revenus, contre en moyenne 33,9 lorsque nous appliquons la méthode DINA » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 157). Cela signifie que le niveau d'inégalité est bien plus élevé une fois que l'on tient compte de tous les revenus du capital.
- Autre observation d'importance : l'évolution des inégalités de revenu. Avec la méthode DINA, la tendance est bien à « une augmentation prononcée des inégalités de revenu depuis 2013 » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 158). Pour les auteur-es, « la sous-estimation des revenus du capital dans les enquêtes sur les revenus a masqué cette hausse des inégalités, créant ainsi une zone d'ombre dans ces enquêtes » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 324).

En tout cas, sur base de ces résultats de recherche, le paradoxe semble éclairci : le ressenti des personnes vivant en Belgique quant à l'augmentation des inégalités liées aux revenus correspond à la réalité.

2. Facteurs influençant les inégalités de revenu

Plusieurs chapitres du livre sont consacrés à divers facteurs qui peuvent influencer la répartition des revenus au sein de la population. Par exemple, est-ce que le **vieillissement** de la population a un impact sur les inégalités de revenu ? Une population vieillissante est aussi une population où le nombre de pensionné-es augmente. Avec des pensions inférieures aux revenus du travail, ne peut-on alors s'attendre à ce que les inégalités de revenu s'accroissent ? Selon les auteur-es, il en va bien ainsi. Toutefois, l'impact du vieillissement sur les inégalités de revenu reste modeste.

D'autres changements sociodémographiques ont été évalués : tendance à la **fragmentation de la composition des ménages** (plus de familles unipersonnelles, plus de familles monoparentales), à l'**augmentation du niveau d'études**, à la **participation des femmes au marché du travail**. Ces changements sociodémographiques peuvent jouer de diverses façons sur les revenus disponibles et leur répartition au sein de la population. Ainsi, un niveau d'études plus élevé va souvent de pair avec des revenus plus élevés. La participation accrue des femmes au marché du travail augmente globalement le nombre de travailleur-euses actives, mais les revenus de ces femmes actives dépendent aussi, entre autres, de leur qualification. Ont-elles pu accéder à des professions leur permettant de se situer plutôt dans le haut ou dans le bas de la distribution des revenus ? À cet égard, les observations empiriques tendent à montrer que la participation accrue des femmes a surtout eu pour effet d'augmenter les revenus des ménages situés dans le bas de la distribution des revenus (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 88). Quant à la fragmentation de la composition des ménages, les familles unipersonnelles et les familles monoparentales sont plus souvent exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (respectivement 27,4% et 38,3%) (STATBEL, 2025) et leurs revenus moyens sont plus faibles (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 84). On peut donc s'attendre à ce que l'augmentation du nombre de familles de ces deux types puisse avoir un effet sur la répartition des revenus.

Globalement, les auteur-es synthétisent les résultats de toutes leurs analyses sur ces changements sociodémographiques de la façon suivante : « si l'on considère les

quatre changements sociodémographiques ensemble, on constate que **les inégalités de revenu auraient été plus faibles aujourd'hui si les quatre changements examinés n'avaient pas eu lieu, ceteris paribus** ». Mais cet effet est qualifié par les auteur-es de « relativement limité » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 91). Enfin, il est à noter que parmi les changements sociodémographiques étudiés, le seul qui réduit les inégalités de revenu est la participation accrue des femmes au marché du travail.

D'autres analyses concernent les politiques fiscales et sociales menées par les différents gouvernements qui se sont succédés depuis 1985. Ces politiques ont certainement influencé le revenu disponible des habitant-es de la Belgique. Mais dans quel sens ? Ont-elles eu pour effet d'augmenter ou de diminuer les inégalités ? Pour répondre à cette question, les chercheur-euses ont procédé à des simulations portant sur les réformes ayant un effet direct sur le revenu disponible, soit celles liées à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, aux cotisations de sécurité sociale (mais pas les cotisations patronales) et, partiellement, aux prestations sociales. Malgré leurs limitations, ces simulations n'en sont pas moins riches d'enseignement. Pour les auteur-es, « l'Etat-providence belge, avec sa protection sociale et ses impôts progressifs, exerce une pression à la baisse sur les inégalités de revenu. L'effet redistributif des politiques a particulièrement augmenté au cours des différentes périodes politiques entre 1992 et 2014. Les ajustements réguliers des prestations sociales en fonction de la croissance nominale des salaires ont joué un rôle important à cet égard » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 322). L'impact des politiques fiscales et sociales viendrait donc compenser l'impact issu des changements sociodémographiques.

3. Bien d'autres inégalités

3.1. Le logement

Le livre aborde bien d'autres inégalités que celles liées aux revenus. Un chapitre très intéressant et très original est consacré aux inégalités de logement. Grâce aux données cadastrales, les chercheur-euses ont pu cartographier les inégalités de la valeur et de la surface des logements. De ces travaux, il ressort que l'inégalité de logement (en va-

leur) est globalement faible dans notre pays. Cependant, la situation est différente selon les régions. « En termes de valeur des logements, la Wallonie est la région la plus inégalitaire, car elle compte le plus grand nombre de logements de faible valeur. À Bruxelles, l'inégalité est relativement faible en termes de valeur, mais beaucoup plus élevée en termes de surface habitable, car même les petites surfaces y sont onéreuses. Enfin, la Flandre est la région la moins inégalitaire tant en termes de valeur que de surface habitable » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 211).

3.2. L'accessibilité aux services publics

Les chercheur-euses ont également cartographié l'accessibilité spatiale (sur base d'un temps de trajet de référence) de certains services publics : l'école et l'hôpital. Un résultat intéressant est la comparaison de l'accessibilité à ces services publics selon les provinces (Bruxelles étant utilisé comme référence). Il apparaît ainsi qu'en moyenne, « l'accessibilité à l'éducation est systématiquement plus élevée en Flandre qu'en Wallonie. Cela pourrait être dû à un choix politique explicite en Flandre d'organiser l'enseignement dans des écoles plus petites et situées plus près des populations concernées » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 234). Pour ce qui est de l'accessibilité géographique à l'hôpital, là aussi les provinces wallonnes sont moins bien classées (à l'exception toutefois du Brabant Wallon). Tant pour l'accessibilité à l'école qu'à l'hôpital, les deux provinces les plus mal loties sont les provinces de Namur et de Luxembourg.

3.3. Des inégalités aussi au sein des familles

Quand on parle des revenus disponibles, on fait référence aux revenus disponibles des ménages. Ces derniers peuvent être de taille différente. Dès lors, pour les rendre comparables on applique une échelle d'équivalence. Mais en recourant à cette échelle, on fait l'hypothèse qu'à un revenu donné, tous les membres du ménage ont le même niveau de vie. Ceci ne correspond pas forcément à la réalité. En tout cas, cette hypothèse est questionnée par les chercheur-euses à l'aide d'une base de données MEqIN (*Measuring Equivalent Incomes*), qui permet d'analyser l'emploi du temps et la répartition des dépenses au sein d'un échantillon de ménages.

L'analyse menée se limite aux ménages composés d'un couple, avec ou sans enfants. Quand on examine leurs dépenses en biens et services non durables (par exemple, la nourriture, les produits de soins personnels, les dépenses de loisirs), les chercheur-euses observent que « les dépenses des hommes et des femmes au sein des couples étaient parfois fort différentes » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 327). Ainsi, lorsqu'on évalue la répartition des dépenses privées (on vise alors les dépenses qui ne profitent qu'à la personne à laquelle elles sont destinées), la part de ces dépenses pour les femmes au sein du couple peut varier de 35% à 65%. Les auteur-es précisent encore que ce sont plutôt « les femmes à faible revenu [qui] ont moins de temps de loisir et obtiennent une part moindre des dépenses privées que leurs maris » (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 248). Pour ce qui est de l'emploi du temps, du côté des hommes, les tendances sont les suivantes : par rapport aux femmes, ils consacrent (en moyenne) plus de temps au travail, moins aux tâches ménagères et disposent également de plus de temps de loisir.

Toutes ces inégalités intrafamiliales sont loin d'être négligeables, méritent d'être mieux prises en compte et davantage étudiées. Malheureusement, selon les auteur-es, cet aspect des inégalités est négligé par la recherche actuelle (Decoster, Decancq, De Rock, & Gobbi, 2024, p. 327).

Conclusion

La Belgique apparaît dans les classements internationaux comme un pays où les inégalités de revenu sont faibles et relativement stables. Mais ce constat est à relativiser. En effet, la base statistique (des enquêtes sur les revenus des ménages) utilisée pour mesurer les inégalités de revenu sous-estime certains revenus du capital. Une fois ces derniers pris en compte, selon une nouvelle méthode intégrant les données de la comptabilité nationale, le niveau des inégalités de revenu dans notre pays apparaît plus élevé que celui repris dans les classements internationaux et, surtout, en croissance depuis 2013.

Mais, dans leur livre, les chercheur-euses ne se contentent pas d'une rectification quant à la méthode de mesure des inégalités de revenu. Au-delà de ces dernières, leur ambition est d'explorer et de mesurer bien d'autres facettes des inégalités en Belgique. À cet égard, plusieurs chapitres sont des contributions originales montrant d'autres formes

d'inégalité, comme le logement, l'accessibilité géographique à l'école et l'hôpital, les inégalités intrafamiliales (et bien d'autres choses encore).

Explorer, cartographier, mesurer les inégalités ne sont pas une fin en soi. Bien sûr, disposer d'un panorama des inégalités qui se font jour dans notre pays est un outil précieux. De ce point de vue, le livre *Inégalités en Belgique. Un paradoxe ?*, est et restera une référence majeure. Mais le pas suivant est plus politique et nous concerne tous et toutes : s'interroger sur les raisons à l'origine de ces inégalités et en déduire des actions à mener afin de les réduire.

Bibliographie

- Decoster, A., Decancq, K., De Rock, B., & Gobbi, P. (2024). *Inégalités en Belgique. Un paradoxe ?* Bruxelles : Racine.
- EUROSTAT. (2025). *Living conditions in Europe - income distribution and income inequality*. Consulté le 8 septembre, 2025, sur ec.europa.eu/eurostat : https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_-_income_distribution_and_income_inequality.
- OCDE. (2022). *Les inégalités comptent-elles ? Comment les gens perçoivent les disparités économiques et la mobilité sociale*. Paris : Editions OCDE.
- STATBEL. (2025). *Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale*. Consulté le 8 septembre, 2025, sur Statbel.fgov.be : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale#news>.